



IPS FORMATION

Découvrez aussi :

FORMATION
MANIEMENT
EXTINCTEURS

FORMATION
MANIEMENT
EXTINCTEURS
SUR FEUX REELS

FORMATION
ÉVACUATION
PROGRAMME
COURT

FORMATION
ÉVACUATION
PROGRAMME
LONG

1 On annonce généralement qu'un verre d'eau suffit pour éteindre un feu lors de la 1ère minute, un seau d'eau est nécessaire dans la 2ème minute, et seule une citerne d'eau pourra circonscrire l'incendie dès la 3ème minute.

5 En moins de 5 minutes, la température d'un feu peut atteindre 600°C

1/3 1 Français sur 3 sera victime d'un incendie au cours de sa vie

x2 Le nombre d'incendies a doublé ces vingt dernières années

Siège social :
61 rue de Solesmes
59400 Cambrai
Tél : 03.27.74.81.37
Fax : 03.27.74.81.38

Usine et bureaux :
9 Bd Jean Moulin - BP22
21800 Chevigny St Sauveur
Tél : 03.80.48.97.27
Fax : 03.80.48.97.29

Agence Ile de France
B6 18 - 22 rue d'Arras
92000 Nanterre
Tél : 01.80.04.90.20
Fax : 01.80.04.90.21

Agence Rhône-Alpes :
9 rue du Vieux Moulin
74960 Meythet
Tél : 04.50.22.57.50
Fax : 04.50.22.57.26



INCENDIE PROTECTION SECURITE



FORMATION INCENDIE

INITIATION A LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE SUR SIMULATEUR DE FEU

IPS FORMATION

LUTTER EFFICACEMENT CONTRE L'INCENDIE

Pourquoi nous choisir ?

Depuis de nombreuses années, nous offrons notre expertise auprès des entreprises et collectivités pour le diagnostic et la mise en place de solutions conformes aux règles APSAD R4 - R5 - R17...

Fabricant d'extincteurs certifiés NF, nous assurons la diffusion et la maintenance globale de tous matériels de sécurité incendie ainsi que la mise en œuvre de la signalétique obligatoire.

Notre agrément préfectoral* permet d'inclure vos formations dans votre budget «**1 % formation**». (selon le thème choisi)

 **APPELEZ LE 03 80 48 97 27**

* N° EXISTENCE 26.21.0247.21 auprès de la Préfecture Région Bourgogne

REGLEMENTATION

Code du travail : Chapitre VII - Section 5 - Sous section 3, article R. 4227-39

« La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. »

Article MS 51 :

« Des exercices d'instruction du personnel doivent être organisés sous la responsabilité de l'exploitant. La date de ceux-ci doit être portée sur le registre de sécurité de l'établissement. »

Objectifs de la formation

Nos séances de formations sont conçues pour vous permettre de répondre aux exigences réglementaires en matière de sécurité.

Progressivement, L'ensemble de votre Personnel participera à la formation par groupes de 15 personnes maximum.

Il apprendra à utiliser différents types d'extincteurs actuellement en service dans vos locaux afin **de ne pas être pris au dépourvu en cas de début d'incendie**.

AU PROGRAMME

Partie Théorique : 1H (et/ou à définir)

Durant la partie théorique vous pourrez appréhender les fondamentaux de la sécurité incendie (Triangle du feu, Consignes de sécurité, Classes de feux, Agents extincteurs, ...).

Cela vous permettra de vous mettre dans les meilleures conditions.

Des fascicules illustrés résumant la formation seront remis à chaque stagiaire à la fin de la session.



Vidéo : «l'extincteur»

Vidéo projecteur et ordinateur: ils constituent le support idéal pour un cours animé et interactif.



Triangle du feu



Consignes de sécurité



Feux de solides



Feux de liquides ou solides liquéfiables



Feux de Gaz



Feux de métaux

Classes de feux



Types d'extincteurs portatifs

Partie Pratique : 2H (et/ou à définir)

La partie pratique a pour but de vous enseigner les gestes à adopter. Vous utiliserez du matériels normalisés sur des feux réels.

Moyens mis en œuvre :

- Simulateur de feu
- Bouteille de gaz
- Extincteurs tous types
- Foyer de liquide au bac
 - Foyer de bois
- Autres (nous consulter)

L'écologie et les conditions de sécurité seront réunies puisque nous utilisons un bac à feu qui permet la pratique incendie sans émission de gaz et de fumée toxique.

